



Santé publique

La méthode médicamenteuse est celle aujourd'hui utilisée dans 80 % des interruptions volontaires de grossesse (IVG)

Depuis la loi n° 2024-200 du 8 mars 2024, la liberté de recourir à l'IVG est inscrite dans la Constitution française (article 34). Cette même année, 251 270 IVG ont été enregistrées en France. Le **taux de recours** est de 17,3 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans (16,8 ‰ en 2023). Dans *Études et Résultats* n° 1350 de septembre 2025, Annick Vilain et Jeanne Fresson (Drees) analysent les IVG qui ont eu lieu en France en 2024, ainsi que les évolutions observées sur plusieurs années ⁽¹⁾.

Les deux auteures fournissent l'**indicateur conjoncturel d'avortement**. En hausse, il s'établit à 0,61 en 2024. Cela signifie que si, chaque année et au cours de sa vie féconde, chaque femme recourait au plus une seule fois à l'IVG, six femmes sur dix auraient une IVG au cours de leur vie, selon les conditions actuelles de recours par âge.

Un autre indicateur est le **ratio d'avortement**. Il exprime le rapport entre le nombre d'IVG et le nombre de naissances vivantes une année donnée. Il atteint 0,38 en 2024. Lui également tend à augmenter « *du fait de la baisse des naissances et de la hausse du nombre d'IVG* ».

Annick Vilain et Jeanne Fresson mentionnent des disparités régionales marquées. En France hexagonale, le taux de recours va de 12,6 ‰ pour les femmes résidant dans les Pays de la Loire à 23,1 ‰ en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le taux de recours à l'IVG augmente à tous les âges. Les taux les plus élevés concernent les 20-24 ans (28,9 ‰) et les 25-29 ans (29,8 ‰).

En 2024, 45 % des IVG se sont effectuées hors établissement. Les interventions chirurgicales ne représentent plus que 35 % des IVG en établissement. La méthode médicamenteuse constitue 80 % du nombre total d'IVG (31 % en 2000 et 68 % en 2019).



Jeunesse

« Mise en extinction » du Service national universel (SNU)

En septembre 2024, dans un rapport public thématique, la Cour des comptes a dressé un bilan très critique du Service national universel (SNU), cinq ans après son lancement (cf. *CÉAS-point-com* n° 1130 du 11 octobre 2024). Au terme de ses investigations, la Cour des comptes pointait « *l'absence d'horizon clair pour le dispositif ainsi qu'une insuffisante planification des moyens nécessaires à sa montée en charge* ». Elle ajoutait que « *les conditions de mise en œuvre du dispositif sont insatisfaisantes* » ⁽²⁾.



(1) – « *En 2024, 251 270 IVG ont eu lieu en France, dont 80 % sont médicamenteuses* » (8 pages).

(2) – Plus récemment, un rapport d'information parlementaire, publié le 17 septembre 2025, écrivait « *un projet présidentiel flou dont la mise en œuvre a été chaotique* »... Il préconisait la suppression du SNU.

Dans le *CÉAS-point-com*, nous avons rappelé que le président de la République tient à ce dispositif et... que le Premier ministre doit faire des économies. Le Premier ministre n'est plus le même, mais c'est quand même la seconde logique qui l'a emporté. Le 19 septembre 2025, Sébastien Lecornu a annoncé la disparition, au 1^{er} janvier

2026, de la délégation générale chargée du SNU, ce qui entraîne la « mise en extinction » du dispositif.

Pour le remplacer, il est question d'un « service militaire rénové » ou « volontaire » (tout retour à la conscription étant écarté). Cependant, tout reste à préciser et on peut penser que ce n'est pas la priorité du moment.



Vie associative

Un « rendez-vous » important le mardi 25 novembre

Le mardi 25 novembre, à partir de 17 h, à la Fédération du Crédit Mutuel, 43 boulevard Volney, à Laval, la Jeune chambre économique (JCE) de Laval organise un « Rendez-vous des associations » pour tout le département, avec mini-conférences et espace de rencontre et d'information.

Tous les thèmes importants pour la vie associative seront abordés : la communication, les dons et le mécénat, la comptabilité, le recrutement de bénévoles, etc.

Cet événement s'adresse à toutes les associations du département. Gratuit.

LE RENDEZ-VOUS

des Associations

Le mardi 25 novembre 2025
À partir de 17h - Amphithéâtre du
Crédit Mutuel - 43 Bd Volney 53000
Laval

Programme

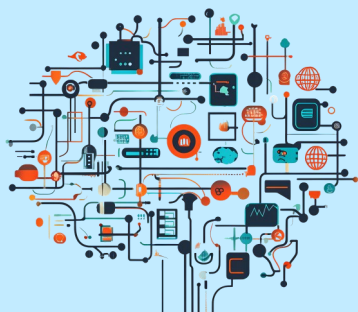
Conférences sur des thèmes tels que :

- Présentez votre asso devant une entreprise - par le président du MEDEF
- Découvrez tout sur le don et le mécénat - par FIDAL
- Maîtrisez la comptabilité des assos - par BLEEZ
- Recrutez des bénévoles
- Diffusez votre message : presse & digital

Espace rencontre et infos
Inscription (via QR Code) :
 gratuite - places limitées

Pour toute question, nous contacter par SMS au 06 23 55 93 82

JCI Jeune Chambre Economique de Laval



Un groupe collaboratif au CÉAS sur l'intelligence artificielle

Suite à l'Assemblée générale du CÉAS, nous avons proposé de constituer un groupe de diffusion pour des productions relatant des expériences d'utilisation et/ou des réflexions sur l'intelligence artificielle. Un premier texte s'intitule : « *Est-il encore nécessaire de maîtriser la langue française ?* »

Si vous souhaitez recevoir cette production et les suivantes, il vous suffit de nous envoyer un petit message. Cette initiative se veut collaborative. Chacun peut faire part de ses remarques et suggestions.



Formation de bénévoles...

Il reste des places à Craon, Évron, Meslay-du-Maine et Villaines-la-Juhel...

Bénévoles associatifs

Fonctionnement et statuts associatifs

Mardi 4 et 18 novembre 2025
 de 20 h à 22 h
 Espace Boris-Vian, Grande-Rue, à Craon

Objectifs :

- ✓ Sécuriser la vie associative, et en particulier la gouvernance, par une révision des statuts, leur actualisation, et éventuellement celles d'un règlement intérieur.
- ✓ Mettre les statuts en conformité avec les pratiques de l'association et la réglementation.
- ✓ Susciter une réflexion sur l'objet et les moyens d'action de l'association.

Plaquette disponible

Inscriptions en ligne

CEAS de la Mayenne
 02 43 48 16 14
 secretariat@ceas53.org

Guif'Asso

La pensée hebdomadaire

« Si la plupart de nos voisins européens ont appris à gérer avec patience et doigté l'éclatement de leur paysage politique, la France semble en revanche tout ignorer de son "mode d'emploi", selon le mot du constitutionnaliste Denis Baranger. Depuis 2022, aucun responsable politique n'est parvenu à construire avec ses partenaires une feuille de route détaillée, une majorité de coalition solide et un gouvernement pluraliste. Dans le monde parlementaire français, où tout compromis passe pour une misérable compromission, le fantasme de la majorité absolue continue donc à hanter les responsables politiques – comme s'ils ne parvenaient pas à faire le deuil des premières décennies de la V^e République ».

Anne Chemin, « Comment le monde politique est devenu accro à la majorité absolue »,
Le Monde du 11 septembre 2025.

Quiz

2025
Semaines 40-41

Du 12 au 16 novembre, à Laval et au Bourgneuf-la-Forêt 16^e édition du Festival du film judiciaire

Avec de nombreux partenaires, Atmosphères 53 reconduit en 2025 le Festival du film judiciaire. Cet événement se déroule du mercredi 12 au samedi 15 novembre, au Cinéville, à Laval, ainsi que le dimanche 16 novembre, au Trianon, au Bourgneuf-la-Forêt.

ATMOSPHÈRES 53
LE CINÉMA EN MAYENNE

Le festival propose six projections accessibles à tous afin d'explorer des problématiques contemporaines liées à la justice, avec en avant-première, *Dossier 137*, mais aussi *Le fil* et *Le dossier Maldoror*. Il abordera des sujets forts, comme les traumatismes liés aux agressions sexuelles avec *Black Box Diaries*, les violences dans le sport avec *Julia se tait*, et les relations familiales face à l'incarcération d'un proche avec *Au rythme des parloirs*. Cette année, une conférence intitulée *Le thriller judiciaire de l'écrit à l'écran*, viendra compléter la programmation. Ce festival invite le public à porter un regard sur la justice, son fonctionnement et ses enjeux par le prisme du cinéma. À l'issue des projections, des réalisateurs de films et des professionnels du cinéma ou de la justice interviendront lors de temps d'échange.

Mercredi 12 novembre, à 20 h, au Cinéville (Laval), *Dossier 137*, de Dominik Moll (2025, France, 115 mn). Le dossier 137 est en apparence une affaire de plus pour Stéphanie, enquêtrice à l'IGPN, la police des polices. Une manifestation tendue, un jeune homme blessé par un tir de LBD, des circonstances à éclaircir pour établir une responsabilité... Mais un élément inattendu va troubler Stéphanie, pour qui le dossier 137 devient autre chose qu'un simple numéro. « Avec une acuité et un sens de la mise en scène redoutablement efficace, Dominik Moll poursuit son travail sur les méandres de l'institution policière. Le film est grave, sans fioritures ni effets esthétisants, sa caméra se fait scalpel pour mieux suivre l'enquête qui se déroule sous nos yeux. Formidable » (Atmosphères 53). Invités : Nicolas Guerrand, commissaire, et Nicolas Thévenin, enseignant en cinéma et directeur de la revue *Répliques*.



Jeudi 13 novembre, à 18 h, au Cinéville (Laval), *Au rythme des parloirs*, de Pascal Ayala (2025, France, 52 mn). À la Maison d'accueil des familles et des enfants de détenus (Mafed) de Laval, les familles trouvent un lieu d'accueil où l'attente, l'absence et la solidarité se tissent au quotidien. Entre le silence des murs et la parole partagée, le film



suit ces vies suspendues, sur des ouvertures calquées. « Documentaire intimiste, Au rythme des parloirs, par son écriture délicate et sensible, prend le temps d'aller à la rencontre des familles et enfants de détenus, qui trouvent un havre de paix grâce à la Mafed, association dont les bénévoles les accueillent. Le temps qui passe, les paroles échangées, l'attente, sont autant de balises parsemées dans le film sur cette réalité-là, et cela le rend très touchant. » (Atmosphères 53). Invités : Pascal Ayala, réalisateur, et Mauricette Maduel, Chantale de Chalain et Alain Duroy, membres de la Mafed.

Jeudi 13 novembre, à 20 h, au Cinéville (Laval), *Le Fil*, de Daniel Auteuil (2025, France, 115 mn). Depuis qu'il a fait innocenter un meurtrier récidiviste, M^e Jean Monier ne prend plus de dossiers criminels. La rencontre avec Nicolas Milik, père de famille accusé du meurtre de sa femme, le touche et fait vaciller ses certitudes. Convaincu de l'innocence de son client, il est prêt à tout pour lui faire gagner son procès aux assises, retrouvant ainsi le sens de sa vocation. « Thriller judiciaire à la réalisation sobre mais élégante, Le Fil explore avec brio les interrogations d'un avocat et sa plongée en eaux troubles sur ses convictions et ses doutes. Daniel Auteuil fait son grand retour derrière la caméra, et interrogeant son personnage principal (qu'il incarne), il livre là un film très réussi » (Atmosphères 53). Invités : Odile Labourel, avocate, et autre invité (à venir).



Vendredi 14 novembre, à 18 h, au Cinéville (Laval), *Le thriller judiciaire de l'écrit à l'écran*, par Julien Monnier, avocat au Barreau de Nantes (conférence). Cette conférence propose une exploration du « legal thriller » depuis ses origines littéraires jusqu'à ses adaptations marquantes au cinéma. À travers des œuvres classiques – de *Autop-*

sie d'une meurtre à Témoin à charge – ou contemporaines – du Maître du jeu à La Défense Lincoln – nous verrons comment le suspense juridique s'écrit, se réinvente à l'écran et reflète les tensions morales et sociales de son époque.



Vendredi 14 novembre, à 20 h, au Cinéville (Laval), Le Dossier Maldoror, de Fabrice Du Welz (2025, Belgique/France, 155 mn). Belgique, 1995. La disparition inquiétante de deux jeunes filles bouleverse la population et déclenche une frénésie médiatique sans précédent. Paul Chartier, jeune gendarme idéaliste, rejoint l'opération secrète « Maldoror » dédiée à la surveillance d'un suspect récidiviste. Confronté aux dysfonctionnements du système policier, il se lance seul dans une chasse à l'homme qui le fera sombrer dans l'obsession. « Le film est comme une descente aux enfers, et par sa vivacité et sa mise en scène tendue, il tente de décrire la spirale infernale dans laquelle est plongé un jeune gendarme lors d'une enquête à haut risque. Anthony Bajon, acteur principal et alter ego du réalisateur, est très crédible en animal blessé, prêt à tout pour arriver au bout de son tunnel » (Atmosphères 53). Invités à venir.



Samedi 15 novembre, à 17 h 45, au Cinéville (Laval), Black Box Diaries, de Shiori Ito (2025, Japon/Royaume-Uni/États-Unis, 102 mn). Depuis 2015, Shiori Itō défie les archaïsmes de la société japonaise suite à son agression sexuelle par un homme puissant, proche du Premier ministre. Seule contre tous et confrontée



aux failles du système médiatico-judiciaire, la journaliste mène sa propre enquête, prête à tout pour briser le silence et faire éclater la vérité. « Entre l'autoportrait et l'enquête policière, Shiori Itō livre un film hybride, un film de lutte pour toutes les femmes victimes d'agression sexuelle. Sa caméra se fait rageuse, intime, combattante, et l'accompagne à tous les moments de sa vie, comme un manifeste, comme une arme de poing. Courageux et indispensable. » (Atmosphères 53). Invités : Lucas Nunes de Carvalho, programmateur chez Arthouse (société distributrice du film), et Cédric Vincent, magistrat au parquet de Laval.

Dimanche 16 novembre, à 15 h, au Trianon (Le Bourgneuf-la-Forêt), Julie se tait, de Leonardo Van Dijn (2025, Belgique/Suède, 97 mn). Julie, une star montante du tennis évoluant dans un club prestigieux, consacre toute sa vie à son sport. Lorsque l'entraîneur qui pourrait la propulser vers les sommets est suspendu soudainement et qu'une enquête est ouverte, tous les joueurs du club sont encouragés à partager leur histoire. Mais Julie décide de garder le silence. « Nous sommes là dans un film suspendu, où la parole est retenue, où toutes les violences et tensions cachées se révèlent petit à petit par le biais d'une mise en scène toute en fixité et rigueur (dans les cadres, dans le montage). Le film prend le long chemin de la libération de la parole, et cela le rend indispensable » (Atmosphères 53). Invitées : Margot Grenier, spécialiste du cinéma, et Amy Nguyen, conseillère technique missionnée par le ministère des Sports sur la prévention et lutte contre les violences dans le sport à la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT).



Pour tous renseignements
mél. contact@atmospheres53.org



Cinéville

Moins de 14 ans : 5,90 euros.
Moins de 18 ans / étudiants : 7,90 euros
Plein tarif : 11,20 euros

Cinéma Le Trianon

Moins de 14 ans : 4,50 euros.
Plein tarif : 5,50 euros